

BAC PROFESSIONNEL SAPAT

EN APPRENTISSAGE

(SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES)

Code de la fiche

RNCP36788

Nomenclature du niveau de qualification

Niveau 4

Code(s) NSF

335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

340 : Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s)

44054 : Action sociale

Date d'échéance
de l'enregistrement

31-08-2027

Date de publication :

02/08/2022

Certificateur :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE/ SIRET : 11007001800012

Contexte de la certification :

La spécialité « services aux personnes et animation dans les territoires » associe deux valences : une valence « services aux personnes » et une valence « animation dans les territoires ». Elle atteste de compétences professionnelles qui relèvent à la fois des services à la personne et des services aux territoires.

La notion de services aux personnes et aux territoires est à la croisée de grands enjeux de la société française :

- Le vieillissement de la population et l'attention portée au grand âge et à l'autonomie
- Le vieillissement de la population ainsi que la présence de nouveaux habitants dans l'espace rural entraînent de nouveaux besoins, notamment en matière d'intervention sociale.



Objectifs et Activités visées :

Organisation des activités

- Diagnostic des besoins individuels ou collectifs
- Détection de dysfonctionnement et proposition d'actions correctives
- Planification et structuration de ses interventions
- Réunions de bilan des interventions réalisées

Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne

- Surveillance de l'état et du comportement de la personne
- Entretien des locaux
- Transferts de la personne
- Aide aux soins d'hygiène
- Préparation et distribution des repas
- Transmission écrite et orale des informations pour assurer la continuité des interventions
- Mise en œuvre d'activités de stimulation

Accompagnement des initiatives locales

- Mise en œuvre d'un projet participatif et partenarial
- Préparation et animation d'ateliers
- Animation des espaces collectifs
- Diffusion d'outils de communication

LIEN REFERENTIEL : <https://chlorofil.fr/diplomes/secontaire/bac-pro/1re-tle/sapat>

Prérequis et recrutement

Intéressé par l'accompagnement, les soins, les services à la personne et l'animation.

Le futur apprenti doit avoir suivi et validé une seconde (professionnelle, ou générale), ou avoir obtenu un CAP.

L'accès à la formation est possible jusqu'à l'âge de 29 ans.

Sans limite d'âge pour les personnes ayant une RQTH

Dossier de candidature et entretien de motivation

Trouver un employeur pour signer un contrat d'apprentissage

Période de recrutement : entre Mars et novembre

Modalités et délais d'accès :

Dossier de candidature et entretien de positionnement

De 15 jours à 1 mois dès la réception du dossier complet et de l'entretien

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Chaque bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.



PROGRAMME ET VOLUME HORAIRE :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro/1re-tle/sapat>

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES/

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-com-fiche-equiv-sap-1904.pdf

DURÉE ET RYTHME

Alternance dans la semaine : 3 jours en centre de formation, 2 jours en entreprise

Formation en mixité avec la formation initiale sur les matières générales.

Le rythme de l'alternance est de 3 jours en UFA et 2 jours en entreprise.

Durant les congés scolaires et les périodes de stages, l'apprenti sera en entreprise 35 heures hebdomadaire.

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation étant en mixité, l'apprenti suit les cours de la classe à laquelle il est rattaché, donnant lieu à des bilans semestriels, évalués lors des conseils de classe.

- Pédagogie différenciée

-Accompagnement individualisé

- expériences immersives avec les partenaires locaux
- outils numériques (École Directe, Canva, bureautique pack office, portfolio...)

Des rencontres régulières avec l'apprenti permettent de faire le point sur sa formation, de répondre à ses questions et à ses éventuels problèmes.

Un suivi régulier en entreprise permet un parcours professionnel sécurisé et individualisé.

Modalités d'évaluation

L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de compétences.

L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des épreuves évaluées par contrôles certificatifs en cours de formation (CCF) pour les scolaires,

50% en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) et 50% en épreuves terminales en fin de formation.

L'évaluation est identique à celle des élèves en formation scolaire.

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.

Tarifs :

Formation gratuite pour l'apprenti, financée par l'OPCO de l'employeur selon le niveau de prise en charge publié par France Compétences



POURSUITE D'ÉTUDES

Ce bac pro débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en BTS, BTSA.

Le bachelier peut également tenter d'intégrer certaines formations sociales et paramédicales. Il bénéficie de dispenses de formation et d'une procédure de sélection particulière pour préparer le diplôme d'aide-soignant.

Exemple(s) de formation(s) :

- Diplôme d'État d'aide-soignant
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'État de moniteur éducateur
- BTS économie sociale et familiale
- BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social
- BTSA développement et animation de projets territoriaux

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités : Service aux personnes et aux territoires

Type d'emplois accessibles :

Dans le secteur des services aux personnes :

- Services à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant de responsable de secteur, coordinateur des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance ;
- Services en structures : agent des services hospitaliers, agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance ;
- Services dans des entreprises agricoles ou rurales : accueillant social.

Dans le secteur du service aux populations et aux territoires :

- chargé d'accueil, agent d'accueil et d'animation, chargé d'accueil et de secrétariat,
- agent social, agent polyvalent d'accueil et de médiation numérique,
- assistant services à la population,
- instructeur gestionnaire de dossiers,
- médiateur numérique, médiateur social, médiateur socio-éducatif,
- agent de coordination, d'accueil et d'accompagnement des « maisons France services »
- animateur (avec la qualification supplémentaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et/ou du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS) et /ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) souhaitée).

Code(s) ROME :

M1601 - Accueil et renseignements

K1302 - Assistance auprès d'adultes

K1303 - Assistance auprès d'enfants

G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques

K1305 - Intervention sociale et familiale

Les atouts du lycée professionnel agricole Vaxergues:

BIENVEILLANCE

Poser un regard positif sur l'autre, l'écouter, intégrer ses différences, l'accompagner en veillant sur lui et faire émerger ses talents.

ENGAGEMENT

Se mettre au service de chacun avec une volonté d'insuffler de l'énergie aux autres. Susciter l'envie, le goût de l'effort, la prise de responsabilités et avoir le plaisir d'offrir un cheminement qui fait grandir.

ENSEMBLE

Vivre et apprendre les uns avec les autres, autour d'un projet commun décliné dans nos différentes unités pédagogiques.

Année	Effectif	Résultats
2025	1	100%

ACCESSIBILITÉ :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Équipe sensibilisée et formée aux élèves à besoins éducatifs particuliers

Référent handicap au CFA ASPECT OCCITANIE : [Mr Bourgeois Pierre : bourgeois.p@aspect-occitanie.fr](mailto:bourgeois.p@aspect-occitanie.fr)

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Pour toute demande de renseignements merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante

sassier.gabformation@gmail.com

Mme Sassier : Référente apprentissage

INFORMATIONS GENERALES :

L'apprenti dispose de 5 semaines de Congés payés et de 5 jours de congés révision pour préparer l'examen. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

Site internet CFA ASPECT OCCITANIE : <https://aspect-occitanie.fr/>

INFOS RÉMUNÉRATION

<https://aspect-occitanie.fr/informations-pratiques/espace-employeur/>

Site internet lycée privé agricole Vaxergues

<https://www.ecstaffrique.fr/lycee-vaxergues-apprentissage-filiere-sapat/>